



Ouagadougou, le

14 SEPT 2023

N°2023 \_\_\_\_\_ MESRI/SG/DGCOB/DBE

# COMMUNIQUE

En application de l'article 71 du décret n° 2021-1263/PRES/PM/MAECIABF/MINEFID/MESRSI/MJPEE 09 décembre 2021 portant définition des divers régimes d'aides, de bourses d'études, de bourses de stages et fixation de leurs modalités de contingentement, le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de cycle master ou ingéniorat dans des universités publiques, que l'Etat burkinabè offre exceptionnellement six (06) bourses pour des études dans lesdits cycles au titre de l'année académique 2023-2024.

Ces bourses sont réparties comme suit :

- deux (02) bourses pour des études dans le domaine géotechnique minière/Ingénieur minier ;
- deux (02) bourses pour des études dans le domaine de l'Aéronautique ;
- deux (02) bourses pour des études dans le domaine du Génie Textile.

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf)

## Procédure

Une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'étudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

### Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- bien vouloir vous assurer que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ; après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées.

Chaque candidat recevra un mail de confirmation après avoir soumis avec succès sa candidature. **Assurez-vous d'avoir reçu ce mail de confirmation.**

### **1. Conditions de candidature**

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants remplissant les conditions suivantes :

#### **Pour les études de début de cycle Master :**

- être titulaire d'une licence pour les étudiants relevant du système LMD ou d'une maîtrise pour ceux relevant de l'ancien système, avec au moins la mention « assez bien » ;
- être inscrit ou admis en première année de master **au titre de l'année académique 2023-2024** ;
- avoir 28 ans au plus au 31 décembre 2023 au regard des retards académiques au lieu de 27 ans.

#### **Pour les études de début de cycle Ingéniorat :**

- être titulaire d'un BTS, d'un DTS, d'un DUT, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'une licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent avec **au moins la mention « assez bien »** ;
- être un lauréat des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles ;
- être inscrit ou admis en première année d'ingéniorat **au titre de l'année académique 2023-2024** ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2023 au regard des retards académiques au lieu de **27 ans**.

### **2. Composition du dossier**

Le dossier de candidature à joindre sur la plateforme doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CAMPUSFASO**) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- les photocopies légalisées des diplômes du baccalauréat et de la licence pour les études de master ;
- les photocopies légalisées des diplômes (ou attestations de réussite) du baccalauréat, du DTS/BTS/DUT, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;

- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) ou trois (03) dernières années d'études ;
- une attestation d'inscription ou une preuve d'admission en première année de master ou d'ingénieur **au titre de l'année académique 2022-2023** ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae.

*Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de tous les semestres de chaque cycle.*

*En raison des difficultés d'inscription et du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des diplômes ci-dessus mentionnés au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).*

Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme **du 15 au 20 septembre 2023 au plus tard à 23h 59 min.** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

**NB :**

- tout dossier comportant une pièce devant être légalisée, non légalisée, ne sera pas examiné ;
- il est rappelé aux candidats que les inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne sont pas éligibles ;
- Tout dossier incomplet est irrecevable ;
- La bourse n'est pas cumulable avec l'aide ou le prêt FONER, ou toute autre bourse ou autre financement.

**P/le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général**



**Pr Samuel PARE**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques